

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE RECYCLAGE ENVIRONNEMENTAL -COTE D'IVOIRE » en abrégé « S.A.R.E-CI »

Siège ABIDJAN ANYAMA THOMASET ROUTE
D'AGBOVILLE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE RECYCLAGE ENVIRONNEMENTAL -COTE D'IVOIRE » en abrégé « S.A.R.E-CI »

Objet : RECYCLAGE DE PNEUS USAGES.
Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, de services se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles en totalité ou en partie à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA THOMASET ROUTE
D'AGBOVILLE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M SAYEGH MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02205 du 06/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26683/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

